

Construire les mobilisations !

Grève mondiale de la jeunesse le 15 mars, marche pour le climat le 16 mars : changeons le système, pas le climat !

Un net regain d'initiatives militantes pour lutter contre le réchauffement climatique est perceptible depuis l'automne : marches mondiales, mobilisations de la jeunesse avec grèves et manifestations les jeudis ou vendredis dans un nombre de pays de plus en plus important et depuis peu en France. Mais ce qui semble évident aussi, c'est la tonalité de plus en plus « anti-système » (libéral ou capitaliste) de ces mobilisations. Le discours est de plus en plus contestataire de l'ordre économique du monde et de la responsabilité des gouvernants. Reste certainement à construire une dénonciation plus explicite du rôle des entreprises, mondialisées en particulier, dans le fonctionnement économique que l'on connaît, qui conduit d'ores et déjà à une nouvelle extinction de masse des espèces vivantes, dont l'humanité est responsable.

Une partie de la jeunesse est en train de comprendre que la lutte contre le réchauffement climatique est une urgence vitale et qu'elle ne passera pas par des compromis ou des mesures cosmétiques qui ne remettraient pas radicalement en cause l'ordre économique libéral. Cette prise de conscience peut réellement changer la donne, dans les années qui viennent, des rapports de force entre les classes laborieuses et la bourgeoisie, ou les 99 % de la population et les 1 % qui accaparent les richesses.

Alors, le 15 mars, on soutient les initiatives de la jeunesse et le 16 mars, on participe à la marche mondiale à l'appel de la coalition climat (à Rouen, 10h30 place St-Sever) !

Pierre-Emmanuel BERCHE, Université de Rouen.

Une situation sociale inédite :

Depuis près de 4 mois maintenant, le mouvement des « gilets jaunes » a bouleversé la situation sociale et politique : la mobilisation dure, même si elle ne s'étend pas suffisamment, et bouscule le gouvernement et interpelle sérieusement les directions syndicales.

Le gouvernement, loin de répondre aux aspirations portées par celles et ceux qui se mobilisent, poursuit et même accélère sa politique de répression et de casse sociale. Les violences policières, les arrestations et les condamnations se multiplient.

Un projet jamais vu contre les services publics :

Après avoir cassé les droits des salarié-es du privé avec la loi travail et les ordonnances Macron, le gouvernement s'attaque à présent à la Fonction Publique et à son statut, avec le projet de loi de transformation de la Fonction Publique qui sera présenté le 27 mars.

Cette loi ouvre la voie à la casse du statut des plus de 5 000 000 de fonctionnaires : les commissions paritaires n'auront par exemple plus de droit de regard sur les opérations de mutations, de promotions, ouvrant la voie à l'arbitraire de la part de l'administration. L'augmentation du recours au contrat et la possibilité de ruptures conventionnelles vont affaiblir le statut des fonctionnaires.

Et un statut affaibli, des agent-es plus soumis aux pressions hiérarchiques et à l'arbitraire, ce sont des services publics dégradés pour l'ensemble de la population.

L'éducation sacrifiée :

Suppressions de postes, mise en place du nouveau lycée, fermeture programmée des écoles rurales via la création « d'établissements publics des savoirs fondamentaux » reprise en main autoritaire de la formation initiale... le gouvernement – plus préoccupé de mettre des drapeaux dans chaque salle de classe que d'y assurer la présence effective d'un professeur – enchaîne les attaques afin de mettre à genoux le service public de l'Éducation.

Mais il n'est pas dit que les personnels laissent faire comme en témoigne la colère qui monte de partout avec des formes de résistance inédites.

Construisons la résistance !

4 organisations de fonctionnaires (CGT-FO-FSU et Solidaires) appellent les personnels à rejoindre la journée de grève interprofessionnelle du 19 mars, en faisant apparaître les revendications de la fonction publique.

Pour l'École Emancipée, il est indispensable que cette journée soit une journée de grève massive dans la fonction publique, soyons nombreux et nombreuses, visibles dans les cortèges pour se faire entendre !

La FSU doit tout mettre en œuvre pour réussir cette mobilisation : assemblées générales, discussions avec les collègues, réunions d'informations syndicales... mais aussi ouvrir des perspectives à la suite de cette journée qui ne suffira pas à contrer ce gouvernement. La tenue d'assemblées générales le 19 mars permettra de discuter des suites de la mobilisation.

Stéphanie RIO, École maternelle Mont Lecomte, Le Havre.

Le 8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Toutes et tous ensemble, luttons pour que cessent toutes les violences.

Luttons pour une société égalitaire, contre toute forme de domination.

Le Havre : le vendredi 8 mars à 18h à la ZAC Coty.

Rouen : le samedi 9 mars à 15h Place de la Cathédrale

POUR NOUS
CONTACTER

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr

stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

pierre.berche@univ-rouen.fr

PONT-AUDEMÉR

pascal.adams@wanadoo.fr

LOUVIERS

alexis-rousselin@orange.fr

Mobilisation contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers

En novembre dernier, Edouard Philippe annonçait subitement que les frais d'inscription dans les universités françaises augmenteraient fortement (jusqu'à une multiplication par 16) pour les étudiants étrangers extra-communautaires à la rentrée 2019. C'est une mesure clairement raciste, visant à « sélectionner » les étudiants étrangers : assécher les flux d'étudiants africains pour attirer les enfants des classes moyennes des BRICS, pour qui, quand c'est payant, ce serait mieux. C'est aussi sans aucun doute un ballon d'essai avant une hausse généralisée des frais d'inscription à l'université.

Stratégie désormais classique, cette mesure, bien que n'étant pas encore adoptée officiellement, a déjà été annoncée par les ambassades à l'étranger et sur le site du dispositif Campus France (par lequel passent toutes les candidatures d'étudiants étrangers), commençant à assécher les candidatures d'étudiants étrangers.

Les réactions contre cette mesure ont été quasi unanimes dans la communauté universitaire : une vingtaine d'universités ont annoncé qu'elles ne l'appliqueraient pas (mais auront bien du mal à le faire si l'État dégrève l'argent de ces inscriptions de son financement), et même la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) a exprimé son désaccord.

Fin février, Frédérique Vidal a annoncé que la mesure ne s'appliquerait pas aux candidats à un doctorat, prenant en compte la pression des gros laboratoires scientifiques craignant de manquer de « petites mains » pour faire tourner les labos, et espérant faire baisser la pression par cette (petite) concession.

Ce n'est clairement pas suffisant, et c'est l'ensemble du dispositif « Bienvenue en France » (appellation digne du 1984 d'Orwell) qu'il faut faire annuler. Pour cela, la mobilisation continue, et les prochaines journées de mobilisation auront lieu les 11 et 12 mars.

Jean-Baptiste BARDET, Université de Rouen.

Lycées : le ton monte !

Le mois de décembre a été marqué par une forte mobilisation des lycéens contre la réforme du lycée, du bac et de Parcoursup. Si les lycéens restent convaincus de la nécessité de poursuivre le combat contre ces réformes inégalitaires et génératrices de tri social, on peut s'étonner que le début d'année commence plus calmement et que la mobilisation n'ait pas repris de plus belle. Ce serait oublier les diverses pressions dont ils ont été victimes : répression administrative de la part des chef.fe.s d'établissements (motifs d'absence pour participation à un mouvement social non recevables, refus de salle pour les AG et même dans certains établissements de l'agglomération rouennaise, appel de la police dès la tentative de mise en place du blocage) sans bien sûr oublier la répression policière dans les manifestations (lacrymos et charges). Les images choquantes de Mantes la Jolie montrent bien la volonté de museler toute

tentative de révolte. Les lycéens ont également pu déplorer le soutien en demi-teinte de leurs enseignants.

Cependant, depuis la réception des DHG dans les établissements, les votes et discussions à l'assemblée de la loi Blanquer qui mettent à jour le projet catastrophique du gouvernement pour l'école, les profs se mobilisent à leur tour. Sur tout le territoire, les collègues se réunissent en AG ou en heure syndicale afin de trouver des moyens de résister au rouleau compresseur. C'est ainsi qu'on voit fleurir les occupations nocturnes de lycées, les démissions massives de profs principaux qui refusent de participer au tri des élèves, les rétentions de notes, annulations de bacs blancs... Ces actions ont d'ailleurs entraîné la création d'une page Facebook appelée « La Chaîne des Bahuts » qui recense les actions des collègues de métropole et d'outre-mer. La multiplication de ces actions peut nous aider à construire une mobilisation sur la durée et servir de base de discussion pour la grève du 19 mars car c'est ensemble qu'il faut se battre et que nous gagnerons.

Lorraine MINOT, Lycée Marcel Sembat, Rouen.

Loi Blanquer : mesures disparates, loi scélérate !

La loi adoptée par l'assemblée nationale le 19 février vise une mutation néolibérale et autoritaire de l'éducation nationale.

Blanquer déréglemente tous azimuts : expérimentations pédagogiques dérogeant au cadre légal, établissements d'enseignement international, élitistes, pouvant être financés par le privé, introduction de « l'école du socle » regroupant écoles et collège de secteur... Autre innovation disruptive, des étudiant-e-s recruté-e-s comme AED, pourront remplacer les enseignant-e-s et avoir la responsabilité des classes. La formation des enseignant-e-s est également revue : elle intégrera obligatoirement des formateurs issus de l'entreprise privée, et aboutira à un nouveau concours passé à BAC +5, où les contenus disciplinaires seront moins présents. La loi avantage en outre l'école privée qui recevra des subsides municipaux supplémentaires pour les maternelles, corollaire de l'instauration de l'obligation scolaire à 3 ans.

Pour imposer son modèle inégalitaire, Blanquer veut soumettre les enseignant-e-s et l'institution scolaire : devoir de réserve, mainmise sur les nominations des directeurs des instituts de formation, suppression du CNEC, indépendant, au profit d'un conseil d'évaluation aux ordres du ministre, autant de leviers autoritaires pour faire taire toute critique des politiques à venir.

La loi Blanquer dessine un projet dangereux de dissolution du cadre national de l'enseignement public, cohérent avec le projet de loi fonction publique qui menace le statut des personnels et promeut la caporalisation des agent-e-s. Contre ces attaques, amplifions la mobilisation : le 19 mars dans la rue, après on continue !

Antoine VIGOT, Collège J.-J. Rousseau, Darnétal.